

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du lundi 4 septembre 2023**

Le quatre septembre deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

**Présents** : M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, Mme Françoise GROSS, M. GIRAUD Marc, Mme SCARCELLA Marianne, M Jean-Jacques SIBILLE,  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent** : Frédérique MICAND (pouvoir Françoise Gross) –

**OBJET : TARIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2023/2024**

Madame le Maire explique que la tarification de l'eau doit être revue. Le tarif de l'assainissement reste inchangé en 2023/2024.

Dans la perspective des futurs changements de mode de gestion et afin de tendre vers l'équilibre budgétaire du budget de l'eau, la tarification suivante est proposée :

<b>RUBRIQUE</b>	<b>DETAIL RUBRIQUE</b>	<b>PRIX UNITAIRE ANNEE 2023/2024</b>
<b>1 EAU DOMESTIQUE</b>	ABONNEMENT COMPTEUR EAU	70,00
	ABONNEMENT COMPTEUR EAU SUPPLEMENTAIRE	25,00
	CONSOMMATION 1ère tranche (0 à 150m3)	1,40
	CONSOMMATION 2ème tranche (>150m3)	2,00
<b>2 EAU NON DOMESTIQUE (AGRICOLE)</b>	ABONNEMENT COMPTEUR EAU	70,00
	ABONNEMENT COMPTEUR EAU SUPPLEMENTAIRE	25,00
	CONSOMMATION 1ère tranche (0 à 500m3)	1,00
	CONSOMMATION 2ème tranche (>500m3)	0,30
<b>3 ASSAINISSEMENT</b>	PART FIXE	51,00
	PART VARIABLE	0,60
<b>4 DIVERS</b>	FRAIS DE 1ER RACCORDEMENT	300,00
	OUVERTURE ET FERMETURE COMPTEUR	50,00
	AMENDE POUR INFRACTION AU REGLEMENT	800,00

Les nouveaux tarifs s'appliqueront à partir de la consommation de septembre 2023 (facturation en 2024)

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	Pouvoir Françoise Gross		1		
SCARCELLA	Marianne			1		
SIBILLE	J-Jacques			1		
<b>TOTAL</b>				9		

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 4 septembre 2023

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,  
Christine CHOLAT



*C. Cholat*